



VILLE DE  
SAINT-JEAN-  
SUR-RICHELIEU

## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 13 décembre 2022  
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance**
- 5. Procès-verbaux**
  - 5.1 Adoption des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du conseil municipal tenues le 22 novembre 2022.
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
  - 6.1 Imposition d'une réserve foncière sur les lots 4 107 272 (derrière Auberge Harris) et 6 503 206 (lot vacant adjacent à l'Hôtel Quality Centre de Congrès) du Cadastre du Québec;
  - 6.2 Demande au ministre des Transports du Québec - Entretien du pont Gouin;
  - 6.3 Entente de contribution financière pour l'adhésion à l'OBSERVATOIRE du CERIU pour la réalisation de mandats de recherche en espaces publics urbains pour une durée de trois (3) ans;
  - 6.4 Mandat à la firme DHC avocats Inc. pour entamer des procédures judiciaires, y compris une ordonnance de reboisement pour le lot 3 917 033;
  - 6.5 Signature d'une entente avec Tourisme Haut-Richelieu pour un projet d'animation de la Route du Richelieu;
  - 6.6 Signature d'une servitude d'empiètement sur le lot 4 270 816 (rue Victoria);

- 6.7 Augmentation d'un bon de commande à la firme McCarthy Tétrault pour les dossiers de plaintes en harcèlement psychologique;
- 6.8 Augmentation d'un bon de commande à la firme Langlois Avocats pour le dossier de diffamation;
- 6.9 Engagement pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes;
- 6.10 Augmentation d'un bon de commande à la firme Lemieux Marchand Hamelin;
- 6.11 Octroi du contrat suivant :
  - 6.11.1 SA-2-COM-22-I Impression des quatre (4) éditions 2023 du «Guide loisirs et magazine Complicité ».
- 6.12 Lots assujettis au droit de préemption;
- 6.13 Renouvellement du portefeuille d'assurances pour l'année 2023.

## **7. Finances municipales**

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;
- 7.2 Modification du règlement n° 1362 - « Règlement autorisant le paiement des coûts attribuables à la municipalité pour les travaux du ministère des Transports du Québec et relatifs aux travaux municipaux à être réalisés aux approches du futur pont Gouin, incluant la réalisation par la Ville de certains travaux municipaux, décrétant une dépense n'excédant pas 4 488 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- 7.3 Affectation des surplus affectés, fonds et réserves 2022;
- 7.4 Ajout d'un compte pour les placements.

## **8. Ressources humaines**

- 8.1 Suspension de l'employé n° 00386;
- 8.2 Adoption du nouvel organigramme du Service de la culture, du développement social et du loisir;
- 8.3 Adoption du nouvel organigramme du Service des communications;
- 8.4 Adoption du nouvel organigramme de la Division du développement économique;
- 8.5 Adoption du nouvel organigramme de la Division affaires juridiques;
- 8.6 Indexation des grilles salariales pour différents groupes d'employés cadres;
- 8.7 Adoption du nouvel organigramme du Service de l'urbanisme;
- 8.8 Adoption du nouvel organigramme du Service des approvisionnements;
- 8.9 Nomination au poste de « Chef de division - permis et inspection » au Service de l'urbanisme;

- 8.10 Adoption de la directive DIR-CORP-009 relative au soutien à l'activité physique pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023;
- 8.11 Adoption d'un nouvel organigramme du Service des Finances;
- 8.12 Adoption du nouvel organigramme du Service des technologies de l'information;
- 8.13 Modification du protocole des conditions de travail des employés cadres du Service de sécurité incendie.
- 8.14 Embauche au poste de « Directeur » au Service des infrastructures et de la gestion des eaux;
- 8.15 Nomination au poste de « Chef de division – opérations » au Service de sécurité incendie;
- 8.16 Prolongation du contrat de monsieur Paul Imbeault au poste de « Chargé de projets - Cadenassage et SST » au Service des travaux publics;
- 8.17 Embauche au poste de « Chef de section – revenus » au Service des finances;
- 8.18 Adoption du nouvel organigramme du Service de police;
- 8.19 Prolongation du contrat au poste de « Chargé de projets - Complexe municipal » au Service des travaux publics;
- 8.20 Nomination au poste de « Directeur(trice) » du Service de l'urbanisme;

## **9. Culture, développement social et loisir**

- 9.1 Signature d'un bail avec l'Association de paralysie cérébrale du Québec Inc. pour l'utilisation du 870, rue du Curé-Saint-Georges;
- 9.2 Signature d'un protocole d'entente et autorisation pour la tenue de l'événement « Carnaval Iber-Neige – édition 2023 ».

## **10. Infrastructures et gestion des eaux**

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
  - 10.1.1 SA-10-INF-22-P Modification du feu de circulation à l'intersection Séminaire Nord / rue Macdonald / Bretelle A35 Sud;
  - 10.1.2 SA-7-INF-22-I Services professionnels pour la réalisation de plans et devis pour la construction de trappes d'accès d'escaliers dans divers réservoirs d'eau potable.
- 10.2 Subvention en provenance du programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec – Travaux de pavage sur la rue Courtemanche (phases 1 et 2). ING-753-2022-001;
- 10.3 Modification de l'espace de stationnement interdit – Rue Laliberté;
- 10.4 Limitation du stationnement sur rue – Rue Bellerive;

- 10.5 Dépôt d'une demande au programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour le projet d'aménagement de corridors scolaires - secteur École Hamel;
- 10.6 Rejet de l'appel d'offres - SA-468-IN-21-P - Travaux de remplacement des unités de ventilation VA-5 et VA-6.

## **11. Toponymie et circulation**

-----

## **12. Travaux publics**

- 12.1 Octroi des contrats suivants :
- 12.1.1 SA-2-INC-22-P Fourniture et livraison d'un (1) camion de sauvetage neuf 2022 ou plus récent pour le Service de sécurité incendie;
- 12.1.2 SA-17-TP-22-P Fourniture et livraison de trois (3) minifourgonnettes et d'une (1) fourgonnette neuves 2022 ou plus récentes;
- 12.1.3 SA-4-LOI-22-P Fourniture et livraison d'une surfaceuse électrique pour le Service des loisirs;
- 12.1.4 SA-2899-TP-21-P Résiliation partielle du contrat n° 1 (lot A) - Fourniture et livraison de huit (8) VUS neufs 2022;
- 12.1.5 SA-2985-TP-22-P Fourniture et plantation d'arbres.
- 12.2 Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III): approbation du rapport final des coûts d'entretien.

## **13. Sécurité publique**

- 13.1 Entente avec l'École nationale de police du Québec dans le cadre du programme « Entrées ciblées »;
- 13.2 Entente avec le ministère de la Sécurité publique pour la création de l'Équipe mixte en intervention de proximité;
- 13.3 Signature d'un protocole d'entente en sécurité civile avec la ville de Brossard.

## **14. Urbanisme**

- 14.1 Étude et décision relatives à une demande de dérogation mineure
- 14.1.1 DDM-2022-5309 Immeuble situé au 216, boulevard Croisetière Nord.
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel

-----

14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 1) PIA-2022-5299 Immeuble situé au 1471, rue Bernier – Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 12 logements et l'aménagement de terrain.

14.3.2 PIA-2022-5326 Immeuble situé au 272, boulevard Gouin – Autoriser la construction d'une habitation bi familiale isolée, à la suite de la démolition de l'habitation existante;

14.3.3 PIA-2022-5362 Immeuble situé au 222, rue Jean-Talon – Autoriser la subdivision du terrain et la construction d'une résidence unifamiliale isolée;

14.3.4 PIA-2022-5316 Immeuble situé au 510, 1<sup>re</sup> Rue - Autoriser la modification de la façade latérale, la subdivision du terrain ainsi que la construction d'une habitation multifamiliale.

14.4 Avis de motion et adoption du projet du règlement suivant:

-----

14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants:

14.5.1 Règlement n° 2174

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de:

- Modifier l'affectation principale de la zone H 1867 pour « Commerce et service (C) »;
- Autoriser, à même la zone C-1867, l'usage C4-03-02 « Service de bien-être, d'entraide ou de charité »;
- Ajouter la catégorie de zone « G » à l'ensemble de la zone C-1867;
- Ajouter la disposition spéciale (N011) à l'ensemble de la zone C-1867.

La zone H-1867 est située au croisement des rues Laurier et Saint-Georges »;

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.6.1 Règlement n° 2163

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser la classe d'usages « Industrie légère » aux usages autorisés de la zone P-1432.

La zone P-1432 est située entre les rues Boucher et Trotter, près du boulevard Industriel »;

#### 14.6.2 Règlement n° 2164

« Règlement modifiant le règlement de zonage no 0651, et ses amendements, dans le but de créer la zone H-1882 à même une partie de la zone H-1627 ainsi que la grille des usages normes s'y rattachant, afin d'y d'autoriser les habitations unifamiliales d'un ou deux étages et bi familiales de deux étages avec une structure de suite superposée.

Cette zone est située sur la rue Jacques-Cartier Sud à l'intersection de la rue de Coulomb »;

#### 14.6.3 Règlement n° 2165

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone C-1061, les usages appartenant aux sous-classes C1-01 « Alimentation », C1-03 « Meubles, matériaux et accessoires pour la maison », C1-04 « Santé et soins personnels », C1-05 « Vêtements et accessoires vestimentaires », C1-06 « Articles de sport et de divertissement », C1-08 « Magasins à rayons et commerces spécialisés » et C4-03 « Services communautaires » du groupe commerce et service (C).

La zone C-1061 est située le long du boulevard du Séminaire Nord entre la rue Sainte-Marie et la rue Georges-Phaneuf ».

#### 14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

-----

#### 14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

14.8.1 PPCMOI-2022-5322 (lots 5 259 809, 6 459 230, 6 459 231, 6 459 232 du cadastre du Québec et situés au 800, boulevard Industriel);

14.8.2 PPCMOI-2022-5343 (lots 4 679 967, 4 679 878, 5 895 982 et 6 012 565 du cadastre du Québec et situés au 280, rue de la Cabinetterie).

#### 14.9 Adoption du PPCMOI suivant :

14.9.1 PPCMOI-2022-5335 (lots 6 482 589, 6 482 590, 6 482 591 et 6 482 592, 6 437 653 et 6 437 654 et situés au 318 à 322, 1<sup>re</sup> avenue).

#### 14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement

14.10.1 APD-2011-2463 (retour) Approbation d'un plan de développement dans le secteur du Haut-Saint-Jacques – Modification de la phase 3.

#### 14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

-----

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :

- - - -

14.13 Adoption de la nouvelle politique de l'arbre;

14.14 Prolongation du mandat de deux (2) membres du Comité consultatif d'urbanisme et appel de candidatures.

## **15. Transport et mobilité urbaine**

15.1 Contribution financière 2023 pour le service de transport adapté;

15.2 Paiement d'une facture à l'Autorité régionale de transport métropolitain pour l'utilisation des équipements métropolitains;

15.3 Adoption du « Plan de transport 2022 – Service de transport adapté »;

15.4 Signature d'un protocole d'entente avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Haut-Richelieu pour la gestion des activités du service de répartition du transport adapté - 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025;

15.5 Signature d'un protocole d'entente avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Haut-Richelieu pour la gestion de la billetterie du service d'autobus, du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025;

15.6 Programme de subvention au transport adapté – Demande d'aide financière 2022;

15.7 Signature d'un protocole d'entente avec l'Association des Pilotes et Propriétaires de Hangars de Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'année 2023.

## **16. Avis de motion**

16.1 Règlement n° 2093

« Règlement abrogeant le règlement n° 1982 sur la subvention relative à l'abattage de frênes et à leur remplacement »;

16.2 Règlement n° 2152

« Règlement modifiant le règlement n° 1275 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, afin d'ajuster le stationnement payant »;

16.3 Règlement n° 2162

« Adoption du projet de règlement n° 2162 abrogeant le règlement n° 1777 décrétant la création d'un programme d'aide financière pour le traitement des frênes situés sur les propriétés privées »;

16.4 Règlement n° 2167

« Règlement abrogeant le règlement d'emprunt n° 1642 autorisant l'acquisition d'une partie du lot 3 641 582 du cadastre du Québec à des fins industrielles »;

16.5 Règlement n° 2172

« Règlement autorisant les travaux de réaménagement du carrefour giratoire Douglas et de travaux connexes, décrétant une dépense n'excédant pas 5 284 000 \$ et un emprunt de 4 984 000 \$ à cette fin »;

16.6 Règlement n° 2175

« Règlement modifiant le règlement 1878 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité dans le but de permettre la distribution de feuillets d'information dans le cadre d'un programme de prévention.»;

16.7 Règlement n° 2176

« Règlement modifiant le règlement 0383 concernant les limites de vitesse dans le but d'abaisser la limite de vitesse sur le rang des cinquante-quatre.».

## 17. Règlements

17.1 Règlement n° 2038-1

« Règlement complémentaire modifiant le règlement 2038 et autorisant le financement d'honoraires professionnels pour la confection de plans et devis pour la construction d'une nouvelle caserne incendie n° 3, décrétant une dépense n'excédant pas 696 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.2 Règlement n° 2154

« Adoption du règlement d'emprunt 2154 autorisant le financement d'honoraires professionnels pour l'élaboration de plans et devis dans divers projets, décrétant une dépense n'excédant pas 773 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

17.3 Règlement n° 2156

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone C-2102 à même une partie de la zone H-2125 afin d'y inclure la totalité du lot 3 266 996 du cadastre du Québec.

La zone C-2102 et le lot visé sont situés sur le boulevard Saint-Luc, du côté nord, entre les rues Villeneuve et Saint-Gérard. »;

17.4 Règlement n° 2158

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone H-2190 à même une partie de la zone A-2092 afin d'y inclure la totalité du lot 6 452 678 du cadastre du Québec.

Les zones visées sont situées à l'ouest de la rue Jean-Talon, entre les rues Claire et Croissant des Iroquois. »;

17.5 Règlement n° 2161

« Règlement modifiant le règlement n° 0917 concernant la circulation des véhicules hors route et motocyclettes »;

17.6 Règlement n° 2166

« Règlement établissant les règles de fonctionnement et les conditions d'utilisation de la bibliothèque municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu et abrogeant le règlement n° 1900 »;

17.7 Règlement n° 2168

« Règlement modifiant le règlement n° 1693 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, certaines règles administratives et la délégation de certains pouvoirs du conseil municipal afin de prévoir la délégation de certains actes au directeur du Service des ressources humaines »;

17.8 Règlement n° 2169

« Règlement modifiant le règlement n° 1878 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité afin de prévoir une infraction pour le non-respect d'une signalisation sur la hauteur maximale »;

17.9 Règlement n° 2170

« Règlement modifiant le règlement n° 1699 relatif à la régie interne du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et au maintien de l'ordre durant ses séances et abrogeant le règlement n° 0001 et ses amendements »;

17.10 Règlement n° 2171

« Règlement décrétant l'imposition des taxes, compensations, tarifs et redevances municipales pour l'année 2023 »;

17.11 Règlement n° 2153

« Règlement autorisant l'acquisition d'un camion de sauvetage pour le Service de sécurité incendie, décrétant une dépense n'excédant pas 2 182 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

**18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal**

18.1 Liste des personnes embauchées hors Conseil – novembre 2022;

18.2 Procès-verbal de correction CM-20220823-2;

18.3 Approbation des règlements suivants par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n° 2134: « Règlement autorisant le financement de travaux mécaniques et honoraires professionnels à la station d'épuration des eaux usées de la rive ouest, décrétant une dépense de 834 000 \$ et un emprunt à cette fin»;
- Règlement n° 2063-1 « Règlement modifiant le règlement autorisant la réalisation de travaux de rénovation du Centre communautaire L'Acadie, décrétant une dépense de 133 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

18.4 Registre des déclarations (Loi sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale);

- 18.5 Relevé du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires 2022;
- 18.6 Déclaration des intérêts pécuniaires –madame Marianne Lambert;
- 18.7 Déclaration des intérêts pécuniaires – monsieur Sébastien Gaudette;
- 18.8 Déclaration des intérêts pécuniaires – monsieur Jérémie Meunier;
- 18.9 Registre cumulatif des achats mensuels – novembre 2022 ;
- 18.10 Déclaration des intérêts pécuniaires – monsieur Jean Fontaine.

**19. Période de questions**

**20. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public**

**21. Levée de la séance**